

RYTHMES : DÉPASSER LES BLOCAGES POUR UNE VRAIE RÉFORME !

Décembre 2012

Sgen
Cfdt
des choix. des actes

Pendant des mois, le débat n'a tourné qu'autour de la semaine de 4,5 jours et brutalement, le Président de la République annonce qu'elle entrera en vigueur de façon étalée sur deux ans. Cela risque de poser des problèmes considérables, mais le premier d'entre eux est sans doute de confondre ces décisions à venir sur les horaires avec une réforme des rythmes. Il est donc utile de remettre ce dossier en perspective.

Tout au long des débats qui ont eu lieu, **le Sgen-CFDT a martelé l'idée que le contenu et les formes du travail sont aussi importants que les heures de début et de fin.** Oui, **la journée des enfants est trop lourde**, et oui **la charge de travail des enseignants l'est aussi.**

Un enfant apprend à tout moment de sa vie mais il ne peut pas ingurgiter des connaissances formalisées durant 6 heures, qui le pourrait vraiment d'ailleurs ? Et au fond passer à 5 h par jour ne change pas vraiment le problème. Si ces heures sont vécues sur une cadence trop rapide et avec une peur et une pression de l'échec trop prégnante, elles ne peuvent servir qu'à trier les plus résistants, les mieux préparés, les mieux accompagnés ... Or ce n'est pas cela le rôle de l'école. **Il faut donc redéfinir les rythmes en interrogeant les contenus.**

De la même façon, un enseignant a beaucoup de mal à enchaîner 6 heures de transmission à vive allure par jour et il en sort épuisé. **Ce n'est pas tant le volume de travail que le climat de stress, augmenté par la pesanteur paperassière et la menace constante de la prochaine injonction à tomber, qui rendent pénible l'exercice de ce métier.** C'est aussi cela que disent les réticences à être en classe le mercredi matin, la crainte de perdre le moment où on souffle avant de repartir.

Mais n'avons nous que ce modèle à proposer : des tunnels de surmenage de deux jours entrecoupés d'une ou deux journées de récupération et qui se répètent indéfiniment ?

On enseigne ce que l'on sait mais tout autant ce que l'on est et une école qui stresse ses personnels ne peut pas donner de bonnes conditions de réussite à ses élèves.

Enfants et enseignants ont besoin de confiance. Confiance dans leurs propres capacités à apprendre ou à transmettre, confiance des autres en ces capacités. Améliorer notre école pour la réussite de tous ne peut se faire que si chaque élève, chaque enseignant peut se dire « *on va y arriver* ».

SOMMAIRE

Nos propositions

La co-éducation, les PEL

Le temps de travail des PE

Le temps des élèves

Nos propositions

Nous avons eu la possibilité de les développer à plusieurs reprises, la dernière en date étant une **audience au cabinet de Vincent Peillon le 16 novembre 2012**.

Tout d'abord, et avant d'y revenir en fin d'audience, nous avons tenu à insérer la questions des horaires dans l'ensemble plus vaste de la réforme des pratiques pédagogiques, parce qu'il nous semble qu'il faut donner du sens à ces décisions à venir :

Horaires :

Pour donner aux élèves la diversité des formes pédagogiques dont ils ont besoin (classe entière, co-intervention, petits groupes...), **il faudra rapidement déconnecter les horaires des élèves et des enseignants**. Si l'on conserve l'exigence de garder les élèves 24 h par semaine en classe entière, cela ne sera possible à grande échelle qu'avec l'application du principe **« plus de maîtres que de classes »**, lequel exigera la mobilisation de moyens importants pour être crédible !

Il doit cependant rester possible d'anticiper ce déploiement par le maintien de la possibilité d'organiser le travail en horaires décalés.

Ensuite, bien que sachant le cadre déterminé par le ministre a priori peu compatible avec nos propositions, nous avons développé le schéma suivant **pour la rentrée 2013** :

☛ 23 h réparties en 4 x 5 h et une matinée de 3 h (mercredi ou samedi selon le choix local)

☛ 24 ème heure :

Notre préférence irait très nettement à l'inclure avec les 3 h restantes dans un bloc de 144 h annuelles dédié à une liste d'activités : aide personnalisée, réunion des conseils d'école, rencontres avec les parents, concertation d'équipe, investissement dans le PEL). Dans ce cas on peut garantir 72 h annuelles pour l'aide personnalisée (au lieu de 60 h actuellement) à insérer dans le PEL et consacrer les 72 autres heures aux autres activités avec une répartition horaires déterminée selon les besoins de l'équipe (avec projet et bilan devant le conseil d'école).

La réponse a été immédiate et intransigeante : la 24ème heure sera une heure « d'enseignement avec la classe entière » (et dans cette expression, chaque mot est à prendre au sens strict).

Sans renoncer au schéma proposé mais parce que nous ne voyons pas d'intérêt à la politique du pire, **nous avons donc formulé une deuxième proposition, dans le cadre imposé**, s'il est impératif d'afficher 24 h classe entière :

☛ 23 h réparties en 4 x 5 h et une matinée de 3 h (mercredi ou samedi selon le choix local)

☛ 24 ème heure :

Nous demandons qu'elle puisse être organisée selon des modalités variées définies localement, mais que le ministère propose un catalogue indicatif (pour au moins valider les dispositions les plus courantes et limiter par là l'arbitraire hiérarchique)

Les scénarii qu'on peut facilement recenser : ¼ d'h par jour, 2 journées à 5 h ½, 1 journée à 6 h, le mercredi matin à 4h, voire laisser la possibilité de reporter cette heure sur 1 semaine et demie prise sur les vacances.

☛ les 108 h :

Nous proposons qu'elles soient globalisées en regard d'une liste d'activité à mener mais **en laissant les équipes déterminer la ventilation de ces horaires selon leurs besoins** (avec projet et bilan devant le conseil d'école et donc possibilité pour l'IEN de s'en mêler)

liste d'activités : aide personnalisée, réunion des conseils d'école, rencontres avec les parents, concertation d'équipe, investissement dans le PEL)

Sur la formation :

Différencier 3 types de formation :

☛ la **formation continue individuelle** : sur le temps de travail avec remplacement ou sur les 108h dans le cadre d'un plan de formation qui peut être établi au niveau d'une école. Elle doit pouvoir devenir qualifiante (VAE)

☛ la **formation d'équipe sur site** : sur le temps de travail avec remplacement mais aussi possible dans les 108 h à la demande de l'équipe

☛ les **animations pédagogiques** : à utiliser de façon exceptionnelle et en tout cas pas sur le mercredi après midi qui doit rester libre de contraintes, ni en fin de journée. Elles doivent pouvoir se faire avec remplacement des enseignants concernés par les stagiaires (en stage filé, par ex)

les animations pédagogiques doivent être organisées en lien avec le reste de la FC

Bien qu'à ce stade nous ayons épuisé les questions directement mises en débat pour cet entretien, **nous avons tenu à porter les demande suivantes, indispensables pour donner des perspectives et un sens aux annonces à venir dont nous demandons qu'elles ne portent pas sur les seuls horaires** :

Insérer cette réforme dans un projet plus global :

☛ **Pour les vacances, pérenniser le passage à 2 semaines à l'automne**

☛ **Compensations financières**

La modification de l'organisation de la semaine demande des efforts aux PE, qui par ailleurs ont subi des retards dans leurs carrières, ils seront reconnus par un effort financier, pro – pro, ISOE ...

☛ **Agir sur les rythmes d'acquisition pendant la journée scolaire.**

Tout le monde note que les programmes définis en 2008 ont accentué la pression sur la quantité de contenus et de notions étudiés et cela au détriment des plus fragiles. **L'accent doit être porté non plus sur le volume des savoirs abordés mais sur la réalité de l'appropriation de ces connaissances et compétences.** L'effort le plus important doit être de retrouver le temps d'établir une relation pédagogique de qualité. Pour cela, les programmes seront revus mais ils ne pourront pas l'être d'ici la rentrée 2013. Il faudra donc aborder cette rentrée avec les textes existant mais dans un état d'esprit qui privilégie l'acquisition authentique des notions.

Il faudrait donc demander aux enseignants d'organiser leur travail en se centrant plus sur les progrès effectifs des élèves que sur les exigences temporelles des programmes. Complémentairement, demander aux IEN d'aider les enseignants dans cette démarche, ce qui peut faire l'objet des formations sur site citées plus haut.

Enfin pour que la réécriture des programmes soit en phase avec la réalité vécue, **proposer à tous de coopérer à cette réflexion**, les enseignants en repérant les temps et moyens pédagogiques dont ils ont besoin pour réaliser avec les élèves des parcours de réussite, les IEN en collectant ces observations, le tout nouveau Conseil Supérieur des programmes en recourant largement à ces données recueillies dans sa réflexion.

☛ Enfin annoncer que **l'entrée en vigueur progressive du principe « plus de maîtres que de classes » permettra de penser différemment les temps scolaires**, de façon plus coopérative et plus différenciée selon les besoins des enfants. La réforme des horaires, si elle se fait ne sera pas suffisante pour réformer les rythmes et encore moins pour refonder l'école primaire à hauteur des besoins constatés et des ambitions affichées. Elle n'a donc de sens que si elle est un premier élément dans une démarche progressive mais lisible pour tous.

La co-éducation, les PEL

L'enjeu d'une réforme des rythmes c'est, parmi les diverses conditions de la réussite, de donner une réponse sur la question des temps. Pas « *de quand à quand dure le supplice* » mais de combien de temps dispose-t-on pour faire œuvre d'éducation et de pédagogie. Et justement, si ce temps se réduit au temps scolaire, que ce soit 5 ou 6 h sur 24 ne changera pas grand chose. C'est donc sur l'ensemble des temps de l'enfant qu'il faut réfléchir, de façon à agir de façon coordonnée et utile.

Le plus difficile d'accès c'est le temps parental mais il est nécessaire de sensibiliser les parents notamment au besoin de sommeil, trop malmené dans notre société par la multitude des sollicitations qu'elle propose. Mais attention, se soucier du sommeil, ce n'est pas seulement renvoyer les parents à leur responsabilité, c'est aussi prendre conscience qu'un enfant cherchera d'autant plus à échapper au sommeil qu'il aura besoin de trouver dans la sphère privée des compensations à des temps sociaux (scolaires mais pas que) insatisfaisants...

Des temps sociaux, les études nous disent que le temps scolaire n'en représente guère qu'une moitié, or tout se passe comme si l'école portait toute la responsabilité mais aussi toute la légitimité des apprentissages. C'est à la fois trop d'honneur et trop d'infamie !

La particularité de l'école, et c'est nécessaire, c'est qu'elle est le lieu de l'organisation et de la formalisation des connaissances, de l'appropriation des codes. On fait de grands progrès quand un élève peut s'appuyer sur ce qu'il vit, y compris ailleurs, pour donner du sens à ce qu'il apprend et quand il prend conscience de l'aide que lui apportent, pour l'ensemble de sa vie, les outils que lui donne l'école. Il est donc utile de mettre de la continuité dans les temps de l'enfant, ce qui ne signifie pas tout mélanger. Il ne suffit pas de prôner dans le vide la coopération des différents intervenants. Il faut surtout leur donner un cadre qui la permette. C'est d'une part une réforme du service des enseignants (voir par ailleurs). C'est d'autre part une formalisation de ces différentes actions. **Pour le Sgen-CFDT, ce cadre existe, il s'agit des PEL, les Projets Educatifs Locaux.** Ces contrats passés entre l'école, la mairie et les associations qui veulent s'impliquer permet aux acteurs de se connaître, d'harmoniser leurs interventions et donc de pouvoir réfléchir et agir pour la réussite des enfants. Un saut qualitatif se fait quand il est possible d'avoir des temps d'intervention en commun. C'est la raison pour laquelle nous proposons que la partie des 108 h (et ce serait mieux avec 144 h !) qui est consacrée à une prise en charge plus personnalisée des élèves puisse être organisée en même temps que des interventions périscolaires, quitte à se réorganiser régulièrement pour que le PE puisse voir chacun des élèves qui en ont besoin mais pas nécessairement sur une durée uniforme. Et même mieux, qu'il puisse voir chaque élève, ce qui permettrait de sortir du lien établi entre l'aide personnalisée et la difficulté scolaire pour passer à un **véritable accompagnement personnalisé de chaque enfant dans sa scolarité.** Il suffit pour cela qu'on accepte que se déroulent sur la même plage horaire des activités scolaires (encadrées par l'enseignant) et des activités éducatives non scolaires (encadrées par d'autres personnels). Et surtout que l'on accepte que ces différents personnels en charge des enfants se parlent et travaillent de façon coordonnée. Est ce si difficile ? S'interroger, c'est répondre !

Le temps de travail des PE

Tout d'abord, rappelons qu'**il est toujours de 27 h par semaine**, même si certaines de ces heures sont moins visibles que d'autres ! La classe d'un côté, les temps de concertation et de formation de l'autre ne font pas vraiment problème, même si certains temps de formation, les animations pédagogiques, sont utilisés de manière contestables alors que les temps de concertation sont insuffisants.

Les 60 h d'aide personnalisée sont plus sujets à polémique. Pour avancer il convient de dépasser le contexte de leur instauration et donc leur organisation matérielle tout à fait insatisfaisante, en particulier avec une journée de 6 heures. Plus au fond se trouve **la question d'un travail en relation duelle avec un élève.** Le Sgen-CFDT pense que c'est un besoin qui émerge fortement dans notre société. Tout élève a besoin de l'attention portée par l'adulte sur son activité pour en évaluer l'utilité et pour éventuellement la faire évoluer de manière plus satisfaisante. Nous le savons bien, avoir ou pas des parents attentifs et en mesure de guider l'enfant est la plus importante des inégalités. Or cette inégalité augmente avec l'apparition d'une offre marchande, de fait réservée aux plus favorisés. **Il est donc de la responsabilité du service public de proposer un accompagnement à chaque enfant.** Cela ne peut pas se faire sans prévoir des temps correspondants dans le service des enseignants. D'où dans nos propositions celle sur l'emploi de la 24^{ème} heure qui permettrait de porter le bloc horaire à disposition des enseignants à 144 h pour 108 h actuellement.

Mais **la classe elle-même doit évoluer.** Il doit devenir possible de travailler en groupes réduits et en co-intervention à deux dans la même classe. Pour cela les 108 h, et même 144 h, ne suffiront pas. L'application du principe « *plus de maîtres que de classe* » permettra s'il se réalise de diversifier des formes pédagogiques et c'est avec impatience que nous attendons son déploiement ! Mais pour en généraliser les bienfaits, **il faudra sans doute aller plus loin sur la redéfinition du service des enseignants en avançant vers un schéma où aux 24 h des élèves correspondent 21 h de travail des enseignants avec la classe** (et donc 6 h semaine à disposition des équipes). Cela démultiplierait les possibilités d'organisation différentes et donc plus pertinentes des équipes.

Le temps des élèves

Tant qu'on ne s'est pas trop interrogé sur la réussite de tous, le temps de travail des élèves pouvait se confondre avec leur temps de présence à l'école. Et cela a fonctionné et fonctionne toujours pour beaucoup d'élèves, ne l'oublions pas ! Mais dès lors que certains échouent et posent donc de graves problèmes de parcours scolaire et par la suite d'insertion, le service public a l'obligation d'y regarder de plus près. Beaucoup d'autres facteurs que le temps génèrent ces inégalités de réussite et donc agir sur ce seul paramètre ne serait pas suffisant, loin de là ! Reste tout de même à regarder ce qui peut être fait dans ce domaine pour améliorer la réussite des plus faibles. **Pour le Sgen-CFDT, il convient d'abord d'aller vers un temps qui soit moins de travail que d'activité.** Un élève qui a le sentiment de subir perd rapidement confiance alors que s'il agit, il construit de la confiance. Il est donc nécessaire de donner du sens aux activités proposées, mieux de les insérer dans un projet. Mais cela n'est possible que si l'on accorde suffisamment de **confiance aux enseignants** pour leur épargner des programmes tellement contraignants qu'ils perdent l'essentiel de la maîtrise du temps de la classe. **C'est pour cela que nous demandons qu'on passe de la notion de programme à celle de référentiel** qui permet d'avoir des progressions logiques et cohérentes sans les traduire en contraintes trop étroites.

Il faut aussi que ces programmes soient progressifs, laissant une grande part de jeu aux plus petits et prévoyant des activités de formalisation plus longues au fur et à mesure que les enfants grandissent. Pour cela il faut des cycles bien distincts dans leurs contenus et pas seulement par l'âge des élèves.

Enfin, les rythmes d'acquisition des élèves diffèrent. Il est tout à fait néfaste de considérer qu'un élève est en échec parce qu'il a quelques semaines de retard dans ses acquisitions. Il ne s'agit pas de dire naïvement « *tous pareils* » mais d'admettre que le temps de la différenciation viendra bien assez vite et qu'il est indispensable pour la réussite de ne pas dégrader l'estime de soi. **C'est pour cela que nous revendiquons une scolarité construite en cycles pluriannuels et non en objectifs annuels.**

Tout cela, l'évolution des programmes, les cycles ... affecte le temps scolaire bien plus que les horaires au sens strict et une réforme des rythmes, à plus forte raison la refondation, devra aussi porter sur ces questions.